



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Inauguration de la Borne du Serment de Koufra et
commémoration de la libération de Morangis
Dimanche 24 août 2025

Monsieur le Sous-préfet,
Monsieur le Député,
Mesdames, Messieurs les maires de Savigny-sur-Orge, d'Athis-Mons et de Saint-Martin-de-Varreville, Cher Alexis, Cher Jean-Jacques, Chère Madame Lebarbenchon,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Fondation du Maréchal Leclerc de Hautecloque,
Monsieur le président de l'UNC Essonne, cher Stéphane
Mesdames et Messieurs les représentants des associations patriotiques et mémorielles,
Mesdames et Messieurs, chers Morangisais,

Dès le 28 juin 1940, comme tant de communes en France, Morangis a été occupée par les troupes de l'Allemagne nazie. Toutes les armes devaient être déposées soit à la Kommandantur de Villebon, soit à celle de Longjumeau, et un couvre-feu était instauré à 23 heures. Après quatre années d'un conflit armé à l'échelle planétaire qui opposera les Alliés à l'Axe (Allemagne, Italie et Japon), mobilisera des moyens technologies, militaires et humains sans précédents ; la résistance porte ses fruits, progressivement les forces alliées regagnent du terrain, l'occupation allemande vit ses dernières heures.

Trois mois après le débarquement en Normandie, alors que Paris n'était pas une priorité pour l'état-major allié, le 23 août 1944, le général de Gaulle, qui avait réussi à convaincre le général Eisenhower de l'importance stratégique de la capitale française, donne l'ordre au général Leclerc et à sa Deuxième Division Blindée de foncer sur Paris.

C'est ainsi qu'il charge le Groupement tactique V (G.T.V.), commandé par le colonel Billote Warabiot, de mener l'action principale à Paris, avec pour axe de marche Arpajon, Sceaux, le Panthéon... puis la Préfecture de police.

Le 24 août, à partir de 7h00, le G.T.V., articulé en trois sous-groupements, se met en route vers Arpajon - Longjumeau - Paris. Le plan initial était de suivre l'axe de la RN188 de Limours à Palaiseau, de s'orienter vers Arpajon et de progresser en suivant la RN 20 jusqu'à la Porte d'Orléans. Toutefois, la Deuxième DB va se diviser pour la remontée vers Paris.

La majeure partie des troupes se dirige vers Longjumeau, tandis qu'un détachement part dans l'extrême nord-ouest du département, vers Vauhallan et Massy.

Après la libération de Longjumeau, un nouveau détachement de la 2ème DB, conduit par le colonel Warabiot, oblique de son chemin en direction d'Épinay-sur-Orge. Les soldats sont entrés dans notre commune par la rue des Meuniers, devenue aujourd'hui l'avenue de l'Armée Leclerc, et le chemin de Champagne, après de violents combats à Savigny-sur-Orge.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Inauguration de la Borne du Serment de Koufra et
commémoration de la libération de Morangis
Dimanche 24 août 2025

Morangis ne fera pas exception, et le détachement rencontrera une résistance allemande importante, causant des pertes non négligeables : quinze soldats de la Deuxième Division Blindée tués et quatre chars détruits.

A midi, le 24 août 1944, notre commune était libérée par les soldats de la Deuxième Division Blindée du Général Leclerc.

Avant de fuir, les troupes nazies incendieront le château de Morangis (remplacé aujourd'hui par la mairie et notre salle des fêtes) et dynamiteront le pigeonnier. La population, meurtrie mais pleine d'espoir, sort dans les rues pour accueillir les libérateurs. Les chars Sherman de la 4e compagnie de combat du 501ème Régiment de Chars de Combat et du Premier Régiment de Marche du Tchad stationnent pour quelques heures devant la ferme Chaligne. Cette victoire ouvre la porte aux communes de Fresnes et de Rungis, où un autre combat attend les hommes du général Leclerc avant d'entrer dans la capitale, le 25 août.

Ce 24 août 2025, nous honorons le parcours héroïque de ces soldats, pour la plupart âgés de 18 à 22 ans, qui n'ont reculé devant rien pour libérer leur patrie, au péril de leur vie.

Morangis a gardé les traces de son histoire : Gabriel Fontaine, René Morin, Marceau Tellier, Louis Moreau, Warabiot, Général Leclerc, Armée Leclerc, Bir-Hakeim, ont laissé leur nom à une place ou une rue de notre commune. Vingt-cinq noms de victimes de la guerre 1939-1945 sont égrenés chaque année lors de nos cérémonies commémoratives. Mais aujourd'hui, nous sommes fiers de voir notre ville s'inscrire officiellement dans la Voie de la Deuxième Division Blindée, comme plus de 200 autres villes et villages de France, libérés par cette prestigieuse unité composée de 16 000 hommes, 4 000 véhicules.

Cette commémoration est également l'occasion d'accueillir l'exposition que vous pourrez découvrir après notre temps officiel de commémoration – un projet de musée à ciel ouvert, retraçant le parcours de la Deuxième Division Leclerc, porté par la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, présente parmi nous aujourd'hui.

L'inauguration de cette borne Voie de la 2eme DB- symbolique- réalisée méticuleusement à la main par une seule personne vient réparer un oubli de l'Histoire. Elle nous rappelle que Morangis fut un maillon de cette chaîne de la libération et que notre ville a été touchée par cette grande épopée, des plages du Débarquement à Strasbourg.

Je remercie chaleureusement les représentants de la Fondation du Maréchal Leclerc de Hauteclocque pour leur présence et leur engagement dans la préservation de cette mémoire.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Inauguration de la Borne du Serment de Koufra et
commémoration de la libération de Morangis
Dimanche 24 août 2025

Je souhaite leur assurer qu'ils peuvent compter sur notre municipalité pour les aider à la faire perdurer, que ce soit à travers cette commémoration annuelle ou bien auprès de nos jeunes, grâce aux échanges qu'ils peuvent avoir avec nos aînés durant les commémorations officielles, auxquelles assistent les membres du Conseil municipal des jeunes ; lors des voyages intergénérationnels organisés ces deux dernières années autour du devoir de mémoire : à Verdun en 2024, à Caen et sur les plages du Débarquement cette année. Où tout dernièrement lorsque j'ai eu l'honneur avec mon collègue élu au devoir de mémoire, Monsieur Albert Brossi, de participer à leurs côtés à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe et y déposer une gerbe au nom de notre ville. Merci à l'équipe de notre service jeunesse et citoyenneté de nous aider à faire vivre ce pan important de nos politiques publiques. Mais tout cela ne serait pas sans nos associations du monde combattant qui démontrent au quotidien leur rôle crucial dans la transmission des valeurs de la République auprès des plus jeunes.

Des hommes et des femmes incarnent ou ont incarné cette page de notre histoire locale et l'ont inscrite dans la mémoire collective. Parmi eux, il y avait l'Athégien André Henri Cousson, décédé en janvier 2023 à l'âge de 100 ans, ancien soldat de la Deuxième Division Blindée du général Leclerc et qui faisait partie de ces combattants qui ont libéré notre ville de Morangis, le 24 août 1944.

Né en 1922 à Tanger, il voulait rejoindre les Forces Françaises Libres dès l'appel du 18 juin, mais il fut arrêté avec ses copains par les gendarmes. Au lieu de cela, il est envoyé par le gouvernement de Vichy au Maroc pour effectuer son service militaire, dans les Chantiers de la jeunesse française.

Il s'engagea en 1943, rejoignit la 2e DB à Témara, s'entraîna très durement en Grande-Bretagne, car le général de Gaulle voulait d'une armée forte, débarqua en Normandie à 1 heure du matin, pour enfin être sur le front à 4 heures du matin.

Agent de liaison, il avança sur les routes de France : Avranches, Alençon, Le Mans, l'Essonne, Paris, Strasbourg ; et participa activement aux combats aux côtés des Américains et des autres combattants de la Deuxième DB pour libérer son pays et vaincre l'Allemagne nazie.

Les conditions étaient très rudes, à l'image de cet hiver 1944 où les températures pouvaient atteindre jusqu'à moins 31 degrés ; la résistance allemande était bien plus coriace que ce qu'avait prévu le haut commandement allié. Mais il aura réussi à réaliser avec ses frères d'armes son vœu le plus cher : libérer la France.

Son parcours est celui d'un homme de conviction, de courage et de fidélité. Ses décorations – Médaille militaire, Croix de guerre, Médaille du Débarquement, Médaille du président américain – forcent le respect et témoignent de son engagement exceptionnel. C'est en 2017 qu'il obtiendra la Légion d'honneur, rejoignant ainsi son père et son oncle, tous deux récipiendaires après avoir combattu durant la Première Guerre mondiale.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Inauguration de la Borne du Serment de Koufra et
commémoration de la libération de Morangis
Dimanche 24 août 2025

Comme il le disait si bien : « Trois Légions d'honneur dans la famille, c'est déjà pas mal. » Mais au-delà des médailles, c'est aussi sa présence à Morangis lors des commémorations du 24 août, son sourire et sa mémoire vivante que nous retenons. Je me suis engagée au service de ma ville depuis 25 ans et c'était un moment privilégié de le retrouver année après année, ici même, partager ses souvenirs. Il incarnait ce lien entre les générations, cette transmission si précieuse.

C'était une évidence pour notre municipalité de rendre un dernier hommage à André Cousson, l'un de nos libérateurs, désormais indissociable de notre histoire locale, par cette plaque, posée aux côtés de la borne du serment de Koufra.

J'ai bien évidemment une pensée émue pour les membres de sa famille : Théo, son petit-fils, et sa maman, l'une de ses filles, qui peuvent être fiers de leur père, leur grand-père qui était un héros.

En inaugurant cette borne, en dévoilant cette plaque, nous ne célébrons pas seulement le passé. Nous affirmons notre volonté de transmettre aux jeunes générations le sens du courage, de l'engagement et de la liberté. Il nous appartient d'éduquer les générations futures en nous faisant les passeurs des leçons du passé pour éviter que les erreurs historiques ne se reproduisent.

Nous réaffirmons ici notre détermination à combattre l'obscurantisme, ceux qui profanent des lieux de mémoire collective, ou se servent de la flamme sur la tombe du soldat inconnu pour allumer une cigarette.

Permettez-moi deux citations de Simone Veil qui illustrent parfaitement ce que nous vivons aujourd'hui :

Elle n'aimait pas l'expression « devoir de mémoire ». Pour elle, rescapée des camps de la mort, « le seul devoir c'est d'enseigner et de transmettre ». A travers nos commémorations, nous honorons les victimes de tragédies, des guerres, des génocides. Nous reconnaissons leur souffrance et leur sacrifice et au-delà de la dimension humaniste, le souvenir de ces pages sombres combat l'indifférence.

La paix n'est jamais définitivement acquise. Elle est un héritage à défendre, une mémoire à entretenir. L'actualité quotidienne illustrée par tant de conflits nous rappelle la fragilité des équilibres politiques et économiques, les enjeux de pouvoir dans un environnement mondialisé, la menace constante à nos portes.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Inauguration de la Borne du Serment de Koufra et
commémoration de la libération de Morangis
Dimanche 24 août 2025

« Aucun de nous ne doit oublier qu'il peut être un jour l'opprimé » alertait Simone Veil. Comment pouvons-nous tolérer chez nous, en France, la recrudescence des actes antisémites, l'hostilité antijuive dans les milieux scolaires, universitaires ; l'expression de la haine banalisée via les réseaux sociaux et internet, au motif de dénoncer la politique d'Israël envers la Palestine. La passivité voire l'indifférence ont déjà conduit aux pires horreurs que puissent commettre des hommes. L'extermination par millions de groupes de population – juifs, Roms, handicapés, homosexuels, opposants politiques ...entre 1933 et 1945 par les nazis a-t-elle disparu des mémoires ? Je veux croire que non.

Que cette borne soit un repère quand les souvenirs s'estompent avec le temps, pour que la transmission ne s'affaiblisse pas.

Que cette plaque soit un hommage aux dizaines de millions de pertes humaines liées à la seconde guerre mondiale.

Que cette cérémonie soit un engagement à éduquer, former, et sanctionner l'inacceptable. Il n'y a pas de fatalisme, ne ménageons pas notre peine, nous le devons à ces femmes et hommes qui, avant nous, ont défendu notre territoire et ses idéaux.

Vive la République, vive la France, vive Morangis.